



L'Occitanie, toujours parmi les régions les mieux dotées en services à la population

Entre 2012 et 2017, le nombre de points d'accès aux commerces et services augmente en Occitanie face aux besoins d'une population en forte croissance. Les services dits « supérieurs », les plus rares, et ceux de proximité progressent plus rapidement que les services intermédiaires.

C'est dans les communes des grandes agglomérations et de leurs couronnes que l'augmentation est la plus forte. Néanmoins, même dans les communes isolées loin de l'influence des pôles urbains, où la population diminue, le taux d'implantation des services progresse.

Martine Tornéro, Insee

Dans une région caractérisée par l'une des plus fortes croissances démographiques de France métropolitaine, mais aussi par des dynamiques très contrastées selon les territoires, le développement de services, publics ou privés, constitue un enjeu majeur. Il s'agit de maintenir une offre suffisante et adaptée à la population dans les zones en croissance démographique, mais aussi dans les zones moins densément peuplées, pour leur conserver une certaine attractivité.

Une progression d'ampleur équivalente des services de proximité et des services supérieurs

Entre 2012 et 2017, les services les plus courants, utilisés quotidiennement, dits services « de proximité », sont ceux qui progressent le plus rapidement dans la région (+ 11,6 %) comme en province (+ 12,2 %) (figure 1). Sur 24 services concernés, 19 voient leur nombre augmenter. C'est notamment le cas des taxis (y compris VTC) (+ 27 %) et de plusieurs métiers du bâtiment, en lien avec les nouveaux statuts d'activité (auto-entrepreneurs puis micro-entrepreneurs). Le nombre de restaurants croît aussi très fortement (+ 24 %), avec l'évolution des modes de vie et la présence de nombreux touristes.

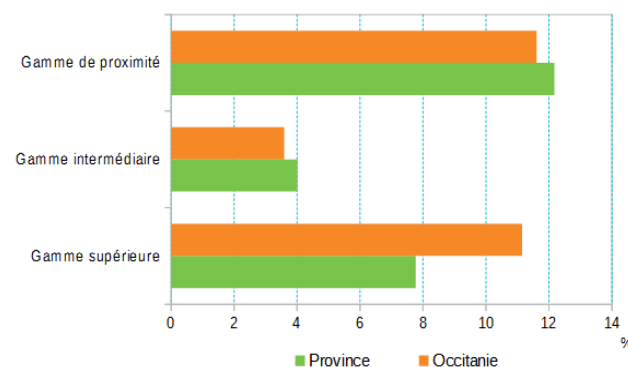
Les services les plus rares, dits « supérieurs », sont également plus nombreux en 2017 qu'en 2012. Fait notable, leur augmentation est l'une des plus rapides des régions de province : + 11,1 % sur la période contre + 7,8 % en moyenne. Sur les 29 services de ce groupe, 24 sont en augmentation. La progression concerne notamment des médecins spécialisés et des professions para-médicales, ou encore les agences de travail temporaire, les parfumeries ou les hypermarchés.

Les services du groupe intermédiaire progressent nettement moins rapidement, en Occitanie (+ 3,6 %) comme ailleurs en province (+ 4,0 %). Alors que la plupart de ces équipements sont plus nombreux en 2017 qu'en 2012 au niveau national, seulement la moitié d'entre eux augmente dans la région. La croissance est particulièrement forte pour les écoles de

conduite et plusieurs activités para-médicales. À l'inverse, le nombre de magasins spécialisés en électro-ménager ou en matériel audio-vidéo ou encore le nombre de librairies-papeteries et de marchands de journaux baissent assez sensiblement (- 12 à - 13 %). Dans une moindre mesure, les laboratoires d'analyse et de biologie médicale ou les banques sont aussi moins nombreux.

1 Une hausse comparable du nombre de services de proximité et supérieurs

Évolution du nombre de points d'accès aux services selon la gamme entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, base permanente des équipements (BPE) 2012 et 2017

Le nombre de services progresse plus vite que la population

En Occitanie, toutes gammes confondues, le nombre de points d'accès aux services augmente de 10,2 % entre 2012 et 2017, soit bien plus rapidement que la population : la hausse annuelle moyenne atteint 2,0 % quand la population augmente de 0,9 % par an. Le taux d'implantation pour 100 000 habitants progresse ainsi de 5,3 % entre 2012 et 2017 dans la région. La progression est plus faible qu'en

moyenne en province (+ 7,8 %), mais la région figurait parmi les mieux équipées en 2012.

Par ailleurs, les taux d'implantation n'évoluent pas au même rythme selon qu'il s'agit de services de proximité, intermédiaires ou beaucoup plus rares. Ainsi, le taux des services supérieurs pour 100 000 habitants augmente de 6,2 % en cinq ans, soit l'une des plus fortes progressions de province. En revanche, la hausse du taux de services de proximité (+ 6,7 %) est l'une des plus faibles (la région occupe le 11^e rang sur ce critère). Le développement des services intermédiaires ne suit pas celui de la population et la dotation par habitant recule de 0,9 % ; seuls les Pays de la Loire sont aussi dans ce cas.

Néanmoins, l'Occitanie occupe toujours le 3^e rang en nombre de services par habitant pour chacune des trois gammes, en 2017 comme en 2012. Les forts taux d'implantation au regard de la population résidente s'expliquent par l'importance de la fréquentation touristique dans la région, mais aussi par le caractère rural et montagneux de nombreux territoires. En effet, la population présente dans ces territoires, même si elle est parfois peu nombreuse, nécessite le maintien et le développement d'activités commerciales et de services adaptés à ses besoins et accessibles.

Des services en fort développement dans les grands pôles urbains et leurs couronnes

Toutes gammes confondues, le développement des points d'accès aux services est le plus rapide dans les grands pôles urbains et dans leurs couronnes. Cette progression est un peu plus forte qu'en moyenne en province (figure 2). Les grandes aires urbaines concentrent ainsi 9 services supplémentaires sur 10 entre 2012 et

2017. Les couronnes des grandes agglomérations, dont la population augmente le plus, connaissent la plus forte progression du nombre de services pour chacune des trois gammes. *A contrario*, le nombre de services augmente beaucoup moins dans les communes les plus isolées hors influence de tous pôles, où le nombre d'habitants diminue. Dans ces territoires, le développement des services est porté par les services de proximité (+ 3,9 %), de loin les plus nombreux, comme ailleurs.

Fort développement des services médicaux et para-médicaux

Toutes gammes confondues, de nombreux services médicaux et para-médicaux se développent en Occitanie entre 2012 et 2017. C'est le cas notamment des effectifs d'infirmiers, sages-femmes, audio-prothésistes, orthophonistes, pédicures, podologues ou psychomotriciens, mais aussi de plusieurs spécialités médicales telles que la cardiologie ou la gastro-entérologie-hépatologie. En particulier, le taux d'implantation d'infirmiers pour 100 000 habitants progresse très fortement sur la période (+ 18 points). Cette hausse, qui s'observe un peu partout dans la région, est la plus importante des services considérés. Ces évolutions accompagnent l'augmentation et le vieillissement de la population. Elles sont aussi liées à l'importance de la filière santé dans l'économie régionale, avec en particulier deux centres hospitaliers universitaires d'envergure nationale et un pôle de compétitivité cancer-bio-santé. Elles reflètent en outre les objectifs de politiques publiques de développement de soins externalisés et de maintien à domicile. En revanche, le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants baisse de 7 points (- 5 points en province), mais il demeure bien supérieur à la moyenne de province (119 médecins en Occitanie contre 98 en province pour 100 000 habitants en 2017). ■

2 Le développement des services est le plus rapide dans les communes sous l'influence des grandes agglomérations

Évolution du nombre de points d'accès aux services entre 2012 et 2017 par type d'espace (en %)

Type d'espace	Nombre de services en Occitanie en 2017	Évolutions 2017-2012 (%)	
		Occitanie	Province
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus)	99 046	+ 11,9	+ 11,9
Couronnes des grands pôles	37 414	+ 13,8	+ 12,4
Communes multipolarisées des grands pôles	10 402	+ 11,3	+ 10,2
Moyens pôles urbains (5 000 à moins de 10 000 emplois)	13 508	+ 6,6	+ 6,6
Couronnes des moyens pôles	1 313	+ 9,0	+ 7,9
Petits pôles urbains (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	12 975	+ 5,5	+ 5,2
Couronnes des petits pôles	558	+ 4,5	+ 7,2
Autres communes multipolarisées	10 873	+ 7,1	+ 7,3
Communes isolées hors influence des pôles	19 122	+ 3,1	+ 4,1
Ensemble Occitanie	205 211	+ 10,2	+ 10,4

Sources : Insee, base permanente des équipements (BPE) 2012 et 2017

Source et définitions

La **base permanente des équipements (BPE)**, gérée par l'Insee, rassemble des données sur plus de 180 équipements et services à la population : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports et déplacements, sports, loisirs-culture et tourisme.

La **gamme de proximité** regroupe des services présents dans le plus grand nombre de communes (artisans du bâtiment, boulangeries, médecins généralistes, etc.). Les services des **gammes intermédiaire et supérieure** sont présents dans un moins grand nombre de communes. Ils comprennent par exemple, pour la gamme intermédiaire, les banques ou les laboratoires d'analyses médicales et, pour la gamme supérieure, les hypermarchés ou les services d'urgences médicales.

Dans cette étude, le terme « gamme » désigne des gammes restreintes aux 78 services qui peuvent faire l'objet d'une comparaison dans le temps (pas de changement de définition ni de source).

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- « En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes », *Insee Focus* n° 125, septembre 2018
- « Difficultés d'accès aux services : l'arrière-pays méditerranéen cumule les contraintes », *Insee Analyses Occitanie* n° 54, novembre 2017
- « Faible densité ne rime pas toujours avec faible accessibilité – Équipements en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », *Insee Analyses Occitanie* n° 1, janvier 2016

